

SAD-107
66

LA POLITIQUE AGRICOLE DU CAMEROUN DANS
LE CADRE DU SECOND PLAN QUINQUENNAL

Situation actuelle de l'agriculture

Les exploitations agricoles traditionnelles représentent la grande majorité des terres cultivées au Cameroun. Les exploitations de type moderne n'intéressent que :

- les productions de l'hevéa et du théier;
- la moitié environ de la production de la banane d'exportation;
- la partie de la production du palmier qui a trait à l'exportation;
- moins de 10 % de la production de café, en surface.

Cela représente moins de 5 % des superficies cultivées.

Les productions du cacao, du coton, de l'arachide, toute la production vivrière, ... sont le fait d'exploitation de type traditionnel.

C'est dire que, sauf exception, les objectifs du plan devront être atteints par le biais de ces exploitations.

Deux traits principaux les caractérisent :

1°/ ce sont des exploitations de très petite taille. Selon les régions la superficie moyenne oscille, entre à peine un peu plus d'un hectare (arrondissement de Yoko) à un peu plus de trois hectares (arrondissement d'Ebolowa).

2°/ ces exploitations se livrent à une très grande diversité de productions. Elles cultivent généralement toutes les plantes vivrières poussant dans leur région. Elles cultivent aussi des plantes dites industrielles, toujours en vue de l'exportation, avec les aleas que cela représente, même avec un système très complet de caisses de stabilisation.

Une première constatation s'impose. Ce n'est pas avec 2 hectares cultivés en moyenne par exploitation de 5 personnes dont 2 environ actives, que l'on pourra espérer créer un monde rural aisé, quels que puissent être les progrès techniques.

Causes de la situation actuelle

La situation qui vient d'être décrite est imputable à des causes économiques et à des causes techniques.

..../..

O. R. S. I. O. M. Fonds Documentaire
N° : 15380, 41
Cote : B

La multiplication des productions est la conséquence d'une économie de subsistance dont l'agriculture camerounaise n'est pas encore sortie. Chacun produit pratiquement tout ce qu'il lui faut pour sa nourriture. Les échanges intérieurs sont quasi inexistant. Le seul marché qui s'offre aux paysans est celui des grands produits de traite ce qui explique qu'à côté des champs vivriers on trouve dans chaque exploitation une plantation de cacaoyers, de caféiers, de cotonniers, ... selon le cas.

La petite taille des exploitations est conséquence du système agricole.

Tout d'abord l'unique source d'énergie est la force de l'homme et de la femme qui n'autorise pas la mise en culture et l'entretien de surfaces considérables.

Ensuite, et peut-être surtout, la pratique de la culture itinérante, très généralement adoptée, avec la jachère naturelle comme seul moyen de régénération de la fertilité des sols épuisés par la culture, implique que chaque année des surfaces soient abandonnées et que la compensation se fasse par le défrichement de nouvelles surfaces. Comme le temps qui sépare le défrichement de l'abandon est de l'ordre de trois ans, les surfaces consacrées aux cultures temporaires ne sauraient excéder un hectare à un hectare et demi en cultures itinérantes ce qui représente environ trois fois la capacité de défrichement annuel qui est en moyenne d'une quarantaine d'ares. C'est ce que l'on rencontre très souvent au Cameroun.

Comment faire évoluer cet état de choses

L'augmentation de la production agricole devra être cherchée dans quatre voies :

- l'amélioration des rendements des cultures existantes, c'est-à-dire la valorisation du capital agricole actuel et sa sauvegarde par l'application des méthodes de conservation des sols;

- l'augmentation des superficies cultivées par exploitation;

- la spécialisation dans les productions, chaque exploitation ne se livrant plus qu'à quelques cultures pour lesquelles sa technicité pourra être considérablement accrue et ne s'adonnant plus comme aujourd'hui à la culture de plus de dix ou même vingt plantes. Une complémentarité devra se faire entre les productions des fermes d'un même village, et aussi entre les productions des grandes régions du Cameroun. C'est à cette condition que des courants d'échanges intérieurs pourront être créés;

- la diversification des cultures.

a) Amélioration des cultures existantes

C'est certainement la voie la plus aisée à tracer et à faire adopter. La première étape sera une protection des cultures à tous les stades :

-> désinfection des semences, peu coûteuse et qui peut entraîner d'importantes augmentations des rendements;

- protection chimique des cultures en place et amélioration des techniques comme le sarclage, le semis précoce, l'ombrage dans certains cas... dont les effets peuvent entraîner plus qu'un doublement du rendement.

Lorsque cela sera judicieux, ce qui n'est pas toujours vrai avec le système cultural actuel, on pourra employer les engrais minéraux.

Puis lorsque l'agriculteur mettra en pratique ces techniques, et alors seulement, des graines et plants sélectionnés et de qualité certifiée pourront avec fruit être mis à sa disposition. Il faut craindre que des plants hauts producteurs donc exigeants soient mis entre des mains inexpérimentées qui ne leur apporteraient pas tous les soins nécessaires.

De plus de meilleures conditions de stockage et de conservation des récoltes seront le complément indispensable des mesures précédentes. Il ne suffit pas de produire. Encore faut-il pouvoir profiter de cette production.

Enfin une attention particulière devra être apportée à la conservation des sols et notamment à la lutte contre l'érosion. Des méthodes propres à chaque cas et bien éprouvées devront permettre de conserver le capital foncier et amorcer le passage d'une agriculture extensive à une agriculture moderne qui se caractérise d'abord par l'emploi de techniques conservatrices et hautement productives et non par l'emploi plus ou moins anarchique d'engrais ou de machines sur un sol qui n'est pas aménagé pour les recevoir.

b) Augmentation des superficies cultivées

Si spectaculaires que puissent être les effets des techniques visant à augmenter les productions des cultures existantes, ils ne seront jamais suffisants pour faire bien vivre une famille sur une surface de l'ordre de deux hectares. Il faudra que les surfaces cultivées soient plus grandes. Or nous l'avons vu, l'exiguïté des exploitations est essentiellement conséquence du système cultural.

La culture sans aucun apport ni de fumier ni d'engrais conduit à une baisse très rapide du taux d'humus dans le sol avec comme effet :

- la disparition par lessivage d'éléments minéraux indispensables à la bonne croissance des plantes, éléments minéraux qui seraient pour leur plus grande partie fixés et retenus par l'humus;

- la dégradation des qualités physiques des sols qui deviennent de moins en moins propices à la culture.

L'accroissement des superficies sera inéluctablement le fruit d'une politique agricole de l'humus qui permettra la mise en culture continue. Comment pourra-t-on l'apporter au sol ? Des techniques nombreuses le permettent, par l'apport de fumier, l'épandage de compost, la pratique du paillage, l'enfouissement d'engrais verts... Ces techniques supposent toutes, à un moment ou à un autre, soit le transport d'abondantes masses de matières végétales décomposées ou à décomposer, soit l'enfouissement de matière végétale produite sur place, soit ces deux contraintes à la fois.

Or ces exigences ne sont pas compatibles avec le seul travail physique de l'homme. Il faudra qu'un complément d'énergie soit fourni. Les conditions technico-économiques ne sont pas remplies pour que le tracteur puisse jouer ce rôle. L'animal de trait par contre pourrait jouer le double rôle de fournisseur de travail et de fournisseur de fumier. La culture attelée est donc le prochain stade indispensable et réalisable de l'évolution de l'agriculture camerounaise.

Des programmes d'association de l'Agriculture et de l'Elevage devront être multipliés tant dans le Nord du pays où cette évolution est déjà bien amorcée que dans le Sud où tout est à faire et où pourtant, dans certaines zones, la situation a atteint un stade critique parce que les surfaces disponibles pour le parcours des cultures ne sont plus suffisantes pour laisser à la jachère le temps de jouer pleinement son rôle, avec comme conséquence une dégradation parfaitement visible de la végétation naturelle et de la fertilité moyenne des terres.

c) Spécialisations régionales et individuelles

Avec des surfaces accrues le paysan ne pourra plus être le principal, sinon le seul consommateur de sa production. Il devra produire pour la vente.

A ce moment la notion de rendement lui sera davantage sensible et il sera conduit à ne cultiver que les plantes les mieux adaptées à sa région.

Mais ce qui est vrai pour les productions vendues l'est également pour les productions auto-consommées et graduellement il faudra régionaliser les productions et à l'intérieur des villages, spécialiser les exploitations qui pourront alors vraiment acquérir un haut degré de technicité. Cette spécialisation devra aller jusqu'à la détermination des vocations des terres. Cette nouvelle étape de progrès ne pourra être que postérieure à celle qui permettra aux agriculteurs d'accroître les superficies qu'ils cultivent. Toutefois des premiers essais pourront être tentés à l'occasion de projets particuliers de développement agricole et dans des régions se prêtant particulièrement bien à la spécialisation.

Les grandes villes de Yaoundé et de Douala sont de gros consommateurs de produits vivriers : 60.000 tonnes pour Yaoundé, 150.000 pour Douala. De tels débouchés devraient permettre de créer des exploitations uniquement occupées par la fourniture en vivres de ces grands centres.

d) Diversification des cultures

Ce mot cache de nombreux aspects qui tous devront être mis à profit pour l'élaboration du plan. Parmi ces aspects on peut citer :

1°/ l'augmentation de la gamme des plantes cultivées au niveau de l'exploitation individuelle. C'est le cas de la culture du poivrier en cours de lancement. Ce type de diversification a surtout pour but d'apporter un complément de revenu en fournissant du travail au paysan à des époques creuses de l'année;

2°/ l'introduction de variétés nouvelles en remplacement ou en complément des variétés anciennes, comme l'introduction de variétés de maïs exclusivement destinés à l'alimentation du bétail et ouvrant la voie à de nouvelles spéculations;

3°/ la mise en place de complexes agro-industriels pour satisfaire des besoins nationaux, créer de nouvelles exportations, introduire de nouvelles cultures ou développer des productions existantes. La liste de ces actions peut être longue : canne à sucre, thé, palmier, quinquina, riz...

4°/ la recherche de produits locaux en remplacement de biens de consommation actuellement importés. C'est en particulier le cas de la farine de froment destinée à la fabrication du pain qui pourrait se voir substituer une farine panifiable de sorgho produite dans le Nord du pays. C'est aussi la promotion au rang de boisson nationale du vin de palme aujourd'hui frappé d'interdit et pourtant produit plus ou moins clandestinement dans tous les villages de la zone forestière.

5°/ une prise de conscience de la vocation des terres en recherchant la ou les cultures les mieux adaptées à la multiplicité des sols et des climats du Cameroun, et en spécialisant ces zones. Cette régionalisation des productions créera entre des secteurs qui s'ignorent aujourd'hui des courants d'échanges, substrat indispensable à l'éclosion d'une économie moderne.

Régime Foncier

Les progrès en agriculture, sont liés à l'amélioration des sols, ce qui ne peut se concevoir que dans le cadre d'un régime foncier clair et précis. Il importe donc que les textes d'application de la loi foncière soient promulgués et mis en application dans les meilleurs délais afin de garantir la pérennité des investissements consentis par les agriculteurs pour la conservation et l'amélioration du patrimoine national.

Telles sont les lignes directrices d'une évolution harmonieuse de l'agriculture camerounaise. Cinq années ne suffiront pas pour parvenir au terme de ces transformations. Toutefois ce schéma général devra servir de toile de fond pour orienter les actions particulières qui devront toutes viser à sa réalisation.